

Faculté de philosophie et lettres



THEA2150 Etude théorique et pratique de la scène et exercices

[25h+20h exercices] 4.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Marcel Freydefont
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Acquérir les bases d'une culture historique, esthétique, théorique et pratique en matière de scénographie et d'architecture théâtrale. Comprendre la scénographie par l'expérience concrète de la conception et de la réalisation d'une maquette de décor pour un texte donné.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Partie théorique : Cours magistral. Échanges et débats. Travail personnel effectué par l'étudiant.

Partie pratique : Examen de quelques scénographies repères. Conception d'une scénographie et fabrication d'une maquette par petits groupes d'étudiants. Echanges collectifs ou individualisés entre le professeur et les étudiants. Bien que cela représente un atout, les étudiants ne doivent pas nécessairement savoir dessiner. Ils devront, en revanche, soit se faire aider, soit acquérir les quelques notions d'expression plastique qui leur permettront de mener à bien leur maquette.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le parcours se fera sur deux années académiques. Une année est consacrée à la théorie. En se fondant sur l'esquisse d'une histoire et d'une esthétique du lieu théâtral, il s'agira d'analyser l'évolution contemporaine de la scénographie, dans son usage du lieu de la représentation comme dans la représentation des lieux nécessaires à l'action théâtrale. L'autre année est essentiellement pratique. Les étudiants auront à concevoir la scénographie d'un texte théâtral choisi par eux-mêmes. Les étapes de cette conception (analyse, documentation, création) conduiront à la réalisation d'une maquette.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Partie théorique : Un contrôle de connaissance en temps limité. Un travail personnel.

Partie pratique : L'évaluation portera sur l'engagement dans le travail, l'analyse des processus, le caractère abouti du travail, la défense des choix effectués et la participation aux discussions.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

THEA21	Première licence en arts du spectacle	(4.5 crédits)	Obligatoire
THEA22	Deuxième licence en arts du spectacle	(4.5 crédits)	Obligatoire